

REUNION DES ANIMATEURS

Le 9 mars à MONCEAU SAINT WAAST

Liste des animateurs et responsables de SARS présents et excusés (*tableau joint en annexe*)

Présence de Delphine CAFFIER, conseillère technique fédérale de la région des Hauts de France

Mise à l'honneur des nouveaux animateurs diplômés en 2021 et 2022 (voir tableau en annexe)

Ghislaine précise que les animateurs sont au nombre de 29 dont 3 accompagnants sportifs et un animateur en formation, elle détaille ensuite le nombre d'animateurs par activité :

- Vélo 2 animateurs + 1 en formation (Dominique M2 en juin 2022)
- Tennis de table 4 animateurs
- Gymn 5 animateurs
- Danse 2 animatrices
- Tai chi/Qi Gong 2 animateurs
- Tir à l'Arc 2 animateurs
- Randonnée pédestre 15 animateurs
- Randonnée nordique 7 animateurs

Présentation des animateurs se fait par un tour de table (*nom, prénom, précision si plusieurs activités et lieu de résidence sur le tableau joint en annexe*).

1. Historique du club depuis 2008

Jean Marie relate l'évolution

en 2008/2009 = 99 adhérents
en 2020/2021 = 165 adhérents (avant la Covid SARS comptait 231 adhérents)
aujourd'hui = 188 adhérents (ce qui équivaut au chiffre d'inscrits de 2013/2014)

Ghislaine annonce la répartition:

sur les 188 licenciés = 70 hommes et 118 femmes (hommes : 37% femmes:63%)
Nouveaux licenciés cette saison = 28

2. Répartition des clubs dans la région

Delphine rappelle que l'on peut pratiquer des activités dans les clubs voisins FFRS mais que ceux-ci ont le droit de réclamer la part de cotisation de leur club.

Il existe 4 clubs dans le Nord, 1 dans l'Aisne, 2 dans le Pas de Calais.

Elle signale également que l'on peut aider d'autres clubs si besoin.

3. Répartition des adhérents par activités

Activités cyclistes = 12%	Danse = 19%
Gymnastique = 52%	Randonnée = 66%
Tai Chi = 14%	Marche nordique = 37%
QiGong = 9%	Balade = 9%
Tir à l'arc = 11%	Tennis de table = 10% (en progression)

Inscrits sur les activités (h= homme f= femme)

- vélo 18 h et 5 f	randonnée pédestre 54h et 70 f
- tennis de table 13 h et 6 f	marche nordique 31h et 38 f
- gym 20 h et 78 f	balade de proximité 3h et 13 f
- danse 1 h et 34 f	
- tai chi /qi gong 6 h et 37 f	
- tir à l'arc 15 h et 6 f	

4. Rôle de l'animateur

Ghislaine expose tous les points essentiels du rôle d'animateur

Reconnaître les parcours pour la randonnée et marche nordique

Indiquer sur les calendriers le n° du parcours sur open runner et modifier si changement de dernière minute

Indiquer le lieu de départ avec précision

Remettre le parcours au serre file

S'assurer de la disponibilité des salles pour les activités en intérieur

Vérifier les conditions météo pour les activités extérieures (alertes, état du terrain.....)

Analyser les risques et ne pas rajouter de difficultés

Faire respecter les règles de sécurité (randonnée, marche nordique, tir à l'arc qui sont les activités les plus dangereuses)

Ne pas hésiter d'annuler une séance en cas de risque connu (15 personnes sur 188 n'ont pas d'adresse mail, les joindre par téléphone *voir pour communication des n° aux référents avec accord de l'adhérent*)

Analyser les dysfonctionnements lors des activités pour pouvoir y remédier

Détecter les personnes susceptibles d'évoluer vers la fonction d'animateur.

Delphine précise les règles de la responsabilité du club

Pour la présence d'un membre de la famille, celle-ci n'est pas couverte par l'assurance du club (*doit effectuer l'activité en retrait pour éviter tout risque d'accident*)

Tout changement et modification d'organisation d'une activité doivent être signalés à la présidente car en cas d'accident c'est elle qui sera la 1ère contactée.

5. Remise de la trousse de secours

Elle ne comporte pas de médicaments, doit être dans le sac à disposition.

Delphine rappelle que sur le site FFRS, il est précisé la liste du matériel prévu.

Il est demandé une pince à tiques pour les activités en extérieur et une pince à épiler pour le tir à l'arc.

6. Les référents d'activités

Rôle des référents

Organiser et animer l'ensemble de son activité:

- Planning
- Disponibilité des salles pour les activités intérieures
- Disponibilité des animateurs

Analyser les risques liés à l'ensemble de l'activité:

- Définir les mesures de prévention
- S'assurer de la mise en œuvre de ces mesures
- S'assurer du respect de ces mesures
- Annuler la séance, si les conditions requises pour la bonne pratique de l'activité ne sont pas au rendez-vous (état de vigilance météo et recommandations préfectorales...)

Définir les besoins en formation

- Identifier les futurs animateurs
- Organiser, avec les animateurs diplômés, la mise en situation des futurs animateurs
- S'assurer avec le tuteur que les prérequis relatifs à l'activité, sont acquis avant le départ en formation

Collecter les dysfonctionnements de l'ensemble de l'activité

- Les analyser avec l'ensemble des animateurs
- Proposer des actions correctives
- Rendre compte aux membres du bureau.

Tour de table des référents

Gymnastique (Madeleine)

Elle signale le problème des salles : l'une trop petite pour le nombre de personnes
l'autre grande mais la résonance est importante

Les bavardages gênent le déroulement de la séance.

Monsieur Jean-Pierre Lemoine président de l'OMS, ayant donné son accord de prêt de la salle des sports de 14 à 18h30, il serait possible de faire la séance de 14 à 15h dans la grande salle.

La possibilité d'utiliser un micro est envisagée, reste à étudier la réalisation technique.

Danse (Marie Paule)

Elle fait remarquer que les personnes, pratiquant la gym et la danse, devraient changer de salle et n'est pas opposée à cette proposition.

Tir à l'arc (Alain)

Alain précise que le SARS est le seul club des Hauts de France à avoir mis en place cette activité.

La présence régulière de 18 adhérents a permis la mise en place d'un échauffement structuré et la nécessité d'utiliser un sifflet pour les règles de sécurité.

Les besoins en matériel semblent suffisants:

environ 20 arcs d'initiation

7 ou 8 arcs de compétition

6 personnes possèdent leur propre matériel

Toutes les semaines, une petite compétition est organisée avec comptage de points.

Des animations sont organisées, en partenariat avec l'OMS, pour les centres aérés.

Pour l'instant, aucun pratiquant ne semble capable de prendre la relève du poste d'animateur.

Activités cyclistes (Jean Pierre)

Jean Pierre signale la difficulté d'établir un calendrier mensuel car soumis à la météo.

L'annulation de la séance du lundi ne peut se faire que par mail le dimanche .

La possibilité d'un autre jour est soulevée; reste à voir la disponibilité des animateurs et adhérents ayant plusieurs activités.

Un sondage sera proposé.

Jean Pierre rappelle qu'il a été seul animateur de cette activité pendant 10 ans.

Tai Chi et Qi Gong (Nicole)

Nicole précise qu'elle est actuellement seule pour cette activité et, compte tenu des difficultés, elle a redémarré sans tenir compte des acquis des anciens pratiquants (rappel des règles, adaptation des mouvements..).

9 ou 10 personnes sont assidues et certaines de santé fragile d'où une adaptation nécessaire.

2 personnes semblent intéressées par la formation mais les prérequis sont placés très hauts.

Nicole souhaite de nouveau la présence des 2 animateurs et pour le tutorat attendre un peu.

Tennis de table (Gilles)

Cette activité a été créée en 2016 et continue d'augmenter en nombre de participants.

En 2021, une moyenne de 13 pratiquants et en 2022 de 17 personnes qui utilisent le matériel prêté par la mairie de Saint Rémy et les tables achetées par le SARS.

Gilles précise avoir été contacté par le club de Wandignies-Hamage pour une rencontre entre clubs le 30 Avril 2022 (*voir si personnes intéressées*).

Il rappelle que 2 rencontres ont déjà été organisées par le SARS depuis la création de l'activité.

Prévoir l'achat d'une table supplémentaire.

Randonnée pédestre (Françoise)

Elle souhaite une meilleure répartition des animateurs sur les circuits et collaboration des binômes, la mise sur le site des circuits proposés.

Elle fait le point sur le nombre annuel de randonnées.

Elle rappelle les règles de sécurité :

rôle de serre file (*personnes en difficulté*) doit rester en fin de groupe

traversée de route (*temps d'arrêt avant et démarrage ensemble ou par groupe si nombreux*)

gilet de sécurité à mettre par tous les animateurs encadrant la randonnée

reconnaissance à faire en binôme

Françoise propose une formation open runner.

Intervention de Jacques

Il revient sur la carte découverte évoquée en comité directeur et Ghislaine précise que le sujet va être abordé par la suite mais précise que celle-ci est valable pour une découverte par activité (*revoir le document règlement intérieur pendant l'assemblée générale*).

Marche nordique (Marie Françoise en l'absence de Bernard)

Elle constate que la différence de niveaux dans les groupes pose problème.

Une proposition est faite, soutenue par Delphine, de faire une estimation des capacités des nouveaux participants et l'étendre aux groupes déjà constitués.

Une présentation sera faite en assemblée générale afin de signaler qu'il s'agit d'un sport et d'en préciser les exigences.

Elle évoque le prêt des bâtons aux adhérents et afin d'estimer les besoins en matériel, elle préconise de les récupérer.

Une réunion est à prévoir pour les animateurs marche nordique.

7. Carte découverte

Ghislaine précise que le montant est fixé à 10 € (*8€ de la fédération et 2€ pour le club*) valable pour 3 mois et pour une seule fois.

La question est posée à Delphine : peut-on déduire le montant de cette carte si la personne adhère au club et acquitte sa cotisation complète. La réponse est non pour la FFRS.

Delphine signale que le club peut toujours rembourser sa part mais cela ne représente que 2€. Elle rappelle que l'assurance liée à la licence couvre l'adhérent jusqu'au 30 septembre si reprise d'une cotisation sinon elle est limitée au 31 août (*info sera faite en assemblée générale*)

8. Assemblée générale

Jean Marie demande aux référents de fournir les pourcentages actualisés des inscrits et pratiquants dans chaque activité.

Le rôle des animateurs sera rappelé.

9. Questions diverses

Recherche d'un signaleur pour les 4 jours de Dunkerque de 12h30 à 17h30

Montdidier: journée organisée le 24 mars 2022 par le CORERS des Hauts de France

Découverte de nouvelles activités

Intervention du Docteur Sigouart

Journée de sortie (*randonnée, marche nordique + repas + visite éventuelle*)